

# ALSTOM

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2015

### Résultats du vote des résolutions et compte-rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires réunie à Paris, au CNIT, le 30 juin 2015 sous la présidence de M. Patrick Kron a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 192 325 936 actions, soit 62,05 % du nombre total d'actions et de droits de vote. La totalité des actions composant le capital social disposait du droit de vote à cette Assemblée générale.

Nombre total d'actions	309 920 645
Nombre total de droits de vote <sup>(1)</sup>	309 920 645
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 7 352 Partie extraordinaire : 7 352
Nombre d'actions <sup>(2)</sup> présentes, représentées ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 192 325 936 Partie extraordinaire : 192 325 936
Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup> des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 192 325 936 Partie extraordinaire : 192 325 936

<sup>(1)</sup> Aucune action privée du droit de vote, aucun droit de vote double

<sup>(2)</sup> Actions des bénéficiaires retirées du quorum et des droits de vote dans les résolutions 12 et 13 (partie ordinaire)

Lors de cette Assemblée, M. Patrick Kron a présenté l'actionnariat d'Alstom et les événements marquants de l'exercice 2014/15. Il a fait un point particulier sur le projet en cours avec General Electric approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 19 décembre 2014.

M. Jean-Michel Geffriaud, directeur du Développement durable, a présenté la stratégie d'Alstom en matière environnementale. M. Jean-Jacques Morin, Directeur Financier, a commenté les résultats du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

M. Patrick Kron et M. Jean-Martin Folz, administrateur référent, sont ensuite revenus sur la gouvernance d'Alstom et M. Jean-Martin Folz a présenté en particulier son bilan d'activité, les travaux du Comité de Nominations et de Rémunération et les éléments de la rémunération de M. Patrick Kron au titre de l'exercice 2014/15.

M. Pascal Colombani, Président du Comité pour l'Ethique, la Conformité et le Développement Durable, et M. Alan Thomson, Président du Comité d'Audit, ont présenté respectivement les travaux des Comités du Conseil dont ils assurent la Présidence.

Enfin, les Commissaires aux comptes ont présenté le contenu de leurs rapports.

Les questions écrites reçues par la Société préalablement à l'Assemblée générale et les réponses du Conseil d'administration ont été lues en Assemblée générale par Mme Kareen Ceintre, Secrétaire du Conseil d'administration.

A l'issue de ces présentations, le Président a ouvert les débats et répondu aux questions des actionnaires. Il a ensuite été procédé à la présentation et au vote des résolutions.

Les actionnaires ont approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014/15. Ils ont également approuvé l'affectation de la perte de l'exercice d'un montant de € 597 443 935,86 en totalité sur le poste « réserve générale » qui se trouve ramené à € 6 669 712 233,79. En conséquence, aucun dividende ne sera distribué au titre de cet exercice.

La composition du Conseil d'administration d'ALSTOM et de ses Comités à l'issue de cette Assemblée est présentée en page 5 du présent document.

L'Assemblée générale a ensuite procédé au renouvellement pour quatre ans des mandats d'administrateurs de M. Patrick Kron, Mme Candace Beinecke, M. Klaus Mangold et M. Alan Thomson.

L'Assemblée générale a par ailleurs nommé M. Henri Poupart-Lafarge en qualité d'administrateur ainsi que Mmes Géraldine Picaud et Sylvie Rucar en qualité d'administrateurs indépendants pour une durée de quatre années.

Les actionnaires ont approuvé les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Patrick Kron au titre de l'exercice 2014/15, soumis au vote consultatif de l'Assemblée conformément au Code Afep-Medef, avec plus de 87% de votes favorables.

Les actionnaires ont approuvé la poursuite des engagements réglementés au bénéfice de M. Patrick Kron sous la condition suspensive du renouvellement de celui-ci dans ses fonctions de Président Directeur Général.

L'Assemblée a également approuvé les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2014/15 relatives à la rémunération exceptionnelle des membres du Comité *ad hoc* du Conseil d'administration constitué le 29 avril 2014 en vue de l'examen de l'offre engageante reçue de General Electric et de toute offre subséquente, autorisées par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2014/15 et pris acte des informations relatives aux conventions et engagements réglementés antérieurement conclus et approuvés par l'assemblée.

L'Assemblée a ensuite approuvé le renouvellement des Commissaires aux comptes titulaires PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars pour une durée de six exercices. Elle a également désigné MM. Jean-Christophe Georghiou et Jean-Maurice El Nouchi en qualité de Commissaires aux comptes suppléants, respectivement de PricewaterhouseCoopers Audit et de Mazars, pour une durée de six exercices.

Les actionnaires ont également autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions, dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital et d'un prix maximum d'achat de € 60 par action. Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois.

L'Assemblée générale a ensuite autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce, dans la limite de 10% du capital.

### Détail des votes résolution par résolution

Nombre total d'actions disposant du droit de vote <sup>(1)</sup>	309 920 645
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 7 352 Partie extraordinaire : 7 352
Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup> d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	Partie ordinaire : 192 325 936 Partie extraordinaire : 192 325 936
Quorum	62,05 %

<sup>(1)</sup> Aucune action privée du droit de vote, aucun droit de vote double

<sup>(2)</sup> Actions des bénéficiaires retirées du quorum et des droits de vote dans les résolutions 12 et 13 (partie ordinaire)

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	<b>Approbation des comptes sociaux</b>						
	Adoptée	191.592.616	99,62	528.165	0,28	205.155	0,11
2	<b>Approbation des comptes consolidés</b>						
	Adoptée	191.595.378	99,62	525.393	0,27	205.165	0,11
3	<b>Affectation du résultat</b>						
	Adoptée	191.643.601	99,65	474.098	0,25	208.237	0,11
4	<b>Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Patrick Kron</b>						
	Adoptée	187.777.858	97,64	4.343.261	2,26	204.817	0,11
5	<b>Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Candace Beinecke</b>						
	Adoptée	177.362.111	92,22	14.752.933	7,67	210.892	0,11
6	<b>Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Klaus Mangold</b>						
	Adoptée	189.683.034	98,63	2.428.840	1,26	214.062	0,11
7	<b>Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Alan Thomson</b>						
	Adoptée	188.738.306	98,14	3.375.294	1,76	212.336	0,11
8	<b>Nomination de M. Henri Poupert-Lafarge en qualité d'administrateur</b>						
	Adoptée	191.019.759	99,32	1.100.329	0,57	205.848	0,11
9	<b>Nomination de Mme Géraldine Picaud en qualité d'administrateur</b>						
	Adoptée	191.586.448	99,62	532.919	0,28	206.569	0,11
10	<b>Nomination de Mme Sylvie Rucar en qualité d'administrateur</b>						
	Adoptée	191.305.452	99,47	808.852	0,42	211.632	0,11

11	<b>Avis consultatif sur les éléments de la rémunération de M. Patrick Kron au titre de l'exercice 2014/15</b>						
	Adoptée	167.662.219	87,18	24.452.679	12,71	211.038	0,11
12	<b>Approbation d'engagements réglementés visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce pris au bénéfice de M. Patrick Kron<sup>(3)</sup></b>						
	Adoptée	186.908.806	97,19	5.192.260	2,70	205.859	0,11
13	<b>Approbation de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2014/15 – rémunérations exceptionnelles visées à l'article L. 225-46 du Code de commerce en faveur des membres du Comité <i>ad hoc</i> du Conseil d'administration<sup>(4)</sup></b>						
	Adoptée	183.831.460	95,59	8.274.590	4,30	212.222	0,11
14	<b>Renouvellement de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire</b>						
	Adoptée	191.386.586	99,51	727.233	0,38	212.117	0,11
15	<b>Renouvellement de Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire</b>						
	Adoptée	191.392.819	99,52	720.668	0,38	212.449	0,11
16	<b>Nomination de M. Jean-Christophe Georghiou en qualité de Commissaire aux comptes suppléant</b>						
	Adoptée	188.359.753	97,94	3.752.924	1,95	213.259	0,11
17	<b>Nomination de M. Jean-Maurice El Nouchi en qualité de Commissaire aux comptes suppléant</b>						
	Adoptée	188.368.081	97,94	3.744.895	1,95	212.960	0,11
18	<b>Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société</b>						
	Adoptée	191.609.301	99,63	509.802	0,27	206.833	0,11

<sup>(3)</sup> Actions du bénéficiaire exclues du quorum et du vote

<sup>(4)</sup> Actions des bénéficiaires exclues du quorum et du vote

<b>Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</b>							
N°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
19	<b>Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions</b>						
	Adoptée	189.638.403	98,60%	2.479.328	1,29	208.205	0,11
20	<b>Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée</b>						
	Adoptée	191.886.618	99,77%	224.656	0,12	214.662	0,11

## Composition du Conseil d'administration au 1<sup>er</sup> juillet 2015

Nom	Mandat	Administrateur indépendant	Participation à un Comité		
			Audit	N&R <sup>(1)</sup>	ECDD <sup>(2)</sup>
<b>Patrick Kron</b>	Président-Directeur Général Administrateur				
<b>Candace K. Beinecke</b>	Administrateur			✓	
<b>Olivier Bouygues</b>	Administrateur			✓	
<b>Bi Yong Chungunco</b>	Administrateur	✓			✓
<b>Pascal Colombani</b>	Administrateur	✓	✓		✓ Président
<b>Lalita D. Gupte</b>	Administrateur	✓	✓		
<b>Gérard Hauser</b>	Administrateur référent	✓		✓ Président	
<b>Katrina Landis</b>	Administrateur	✓			✓
<b>Klaus Mangold</b>	Administrateur	✓		✓	
<b>Géraldine Picaud</b>	Administrateur	✓	✓		
<b>Henri Poupart-Lafarge</b>	Administrateur				
<b>Sylvie Rucar</b>	Administrateur	✓		✓	
<b>Alan Thomson</b>	Administrateur	✓	✓ Président		
<b>Philippe Marien</b>	Administrateur		✓		

(1) *Comité de nominations et de rémunération.*

(2) *Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable.*

Le taux d'administrateurs indépendants est de :

- 64 % (9/14) au sein du Conseil,
- 80 % (4/5) au sein du Comité d'Audit,
- 60 % (3/5) au sein du Comité de Nominations et de Rémunération, et
- 100% (3/3) au sein du Comité pour l'Éthique, la Conformité et le Développement Durable.

Chaque Comité du Conseil est présidé par un administrateur indépendant.

La proportion des femmes au sein du Conseil est portée de 36 % (5/14) à 43% (6/14)

## **Information des actionnaires**

L'ensemble des documents et informations devant être publiés en application de l'article R.225-73-1 du Code de commerce ont été mis à disposition des actionnaires dans les délais légaux sur le site internet [www.alstom.com](http://www.alstom.com), rubrique : Investisseurs / Espace Actionnaires / Assemblée Générale.

Le Document de Référence a été remis le jour de l'Assemblée générale aux actionnaires présents qui le souhaitaient. Il est accessible sur le site internet de la société ([www.alstom.com](http://www.alstom.com)) depuis le 22 mai 2015, soit 40 jours avant l'Assemblée, et également disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Des exemplaires sont disponibles au siège de la Société 3 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret. Les actionnaires peuvent également en obtenir gratuitement une copie sur simple demande écrite adressée au siège de la Société à l'attention des Relations Investisseurs.